VILLE DE PESSAC

Gestion des chats errants

Localisation des foyers de chats errants sur le territoire de Pessac.

Un travail d'investigation est mené, depuis 2021, aux côtés de l'Ecole du chat libre de Bordeaux, dans le but d'identifier les différents foyers de chats errants.

Le chat errant est défini comme un chat domestique sans maître, retourné à l'état sauvage ou semi-sauvage. La reproduction incontrôlée des chats errants engendre une surpopulation, une propagation de maladies, et donc un risque sanitaire pour les autres animaux domestiques. Il est impératif de limiter leur prolifération pour leur bien-être et celui de leurs congénères, et cela passe par la stérilisation. La loi du 6 janvier 1999, accorde **le statut de chat libre** à certains chats errants. Cette loi a également initié la création de l'article L211-27 du Code rural et de la pêche maritime qui offre aux maires la possibilité de faire capturer des chats non identifiés vivant en groupe puis de les relâcher sur le lieu de la capture, après avoir fait procéder à leur identification et stérilisation.

Le statut de chat libre peut être attribué aux chats errants, à condition que les chatsqui vivent sans propriétaire dans des lieux publics soient **stérilisés et identifiés**. Ainsi, ces animaux passent du statut de chats errants à celui de chats libres et gagnent le droit de **vivre librement** dans ces lieux.

Grâce au partenariat avec l'Ecole du Chat libre de Bordeaux et au soutien de la fondation 30 Millions d'amis, une trentaine de chats sont stérilisés et identifiés chaque année sur l'ensemble du territoire. Lors des opérations de capture, les chatons récupérés peuvent s'avérer être sociables et adoptables. Il font alors l'objet d'un travail de sociabilisation auprès des familles d'accueil temporaire de l'école du chat libre. Le but final est de leur trouver ensuite un nouveau foyer.

Si vous avez connaissance de foyers de chats errants, remplissez le formulaire ci-dessous ou n'hésitez pas à contacter la direction de la transition écologique et des bâtiments de la Ville de Pessac au 05 57 93 63 39 ou à accueil-dteb@mairie-pessac.fr ou causeanimale@mairie-pessac.fr

L'association École du chat libre de Bordeaux est à la recherche de bénévoles pour rejoindre une section pessacaise. Les missions sont diverses : assurer la capture ou le nourrissage des chats, le transport chez le vétérinaire... Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles de l'association, vous pouvez la contacter au 06 82 00 91 41.

Signalement de foyer(s) de chats errants

Mieux vous connaître

Nom *(obligatoire)*

Prénom

Téléphone

Courriel *(obligatoire)*

Informations sur le foyer de chats errants

Pouvez-vous indiquer l'adresse, le secteur concerné ? *(obligatoire)*

OÙ SONT SITUÉS LES CHATS ? *(obligatoire)*

- [] Domaine public
- [] Domaine privé

Combien de chats sont présents ? *(obligatoire)*

1

Depuis quand existe ce foyer ? *(obligatoire)*

C'est très récent

LE NOMBRE DE CHATS EST-IL EN AUGMENTATION ? *(obligatoire)*

- () Oui
- () Non
- () Ne sait pas

CE FOYER ENGENDRE-T-IL DES NUISANCES (SONORES, OLFACTIVES...) ? *(obligatoire)*

- () Oui
- () Non

LES CHATS VOUS SEMBLENT-ILS EN BONNE SANTÉ ? *(obligatoire)*

- () Oui
- () Non

AVEZ-VOUS REMARQUÉ DES CHATS BLESSÉS ? *(obligatoire)*

- () Oui

- Non

AVEZ-VOUS VU DES CHATONS ? *(obligatoire)*
- Oui
- Non

LES CHATS SE LAISSENT-ILS APPROCHER ? *(obligatoire)*
- Oui
- Non
- Je n'ai pas essayé

LES CHATS SONT-ILS NOURRIS ? *(obligatoire)*
- Oui
- Non
- Ne sait pas

Avez-vous des précisions à apporter ?

Ajouter une photo

Nombre de fichiers maximum: 5

Choose File No file selected

Ajouter une 2e photo

Choose File No file selected

Ajouter une 3e photo

Choose File No file selected

Confirmation & validation

CONFIRMATION *(obligatoire)*

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation. Je consens à ce que les données recueillies à partir de ce formulaire soient enregistrées afin que la Ville de Pessac puisse localiser les foyers de chats errants sur son territoire. Dans le cas où j'ai précisé mes coordonnées personnelles, jaccepte d'être contacté par la Ville de Pessac dans le cadre de cette localisation. Les données de ce formulaire sont conservées un an. Cliquez ici pour consulter la politique de gestion des données personnelles.

Vérification antispam *(obligatoire)*

Veuillez cocher la case "Je ne suis pas un robot"

✓ VÉRIFIER MES INFORMATIONS AVANT ENVOI

CONTACT

Cause animale

05 57 93 65 59
Courriel

Ville de PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS